

11 MAI 1949

LE HAUT COMMISSAIRE  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
A MADAGASCAR & DÉPENDANCES

2170 /ccc

de Chevigné

Cher Monsieur l'Abbé,

Les débouchés qui s'offrent à Madagascar à toute personne désirant se fixer dans la grande Ile sont de deux ordres : secteur administratif et secteur privé (industriel, commercial et agricole).

Le recrutement pour le secteur administratif est extrêmement précis. L'Administration, en effet, recrute, soit sur titres, soit par concours.

Quant au secteur privé, il est nécessaire de s'adresser directement aux Sociétés qui recrutent elles-mêmes leurs collaborateurs. La plupart de ces Sociétés possèdent leurs sièges à PARIS et c'est auprès de ceux-ci qu'il est nécessaire de faire acte de candidature.

J'aurais été désireux de vous donner une réponse plus concrète mais la difficulté est extrême pour trouver un poste pouvant convenir à un candidat qui ne possède aucune spécialité. De plus, dans ce cas, les situations que l'on peut éventuellement trouver sont généralement peu intéressantes en raison des rémunérations modiques qui sont offertes.

Vous pouvez cependant dire à M. MESTELIAN que s'il me précise le secteur exact dans lequel il désirerait exercer son activité ici, je ferais mon possible pour rechercher un poste qui pourrait éventuellement lui convenir. Dites lui également qu'il me fasse parvenir son curriculum vitae.

.../...

S'il désire par ailleurs posséder les noms des sociétés dont le siège est à PARIS, il n'a, pour ce faire, qu'à écrire de ma part au Directeur de la Délégation de Madagascar 40, rue du Général Foy à PARIS qui lui enverra tous renseignements utiles.

Veillez agréer, Cher Monsieur l'Abbé, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'C. J. M.', written over two horizontal lines.

Monsieur Pierre LAFFITTE  
Séminaire d'USTARITZ  
( Basses Pyrénées )